

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Vu pour être annexé à
la délibération du Conseil
Municipal en date du 27/03/24
Le Maire,

Numéro SIRET 21350327900068	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune SERVON SUR VILAINE
--------------------------------	--



POSTE COMPTABLE DE : SGC VITRE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : ASSAINISSEMENT DE SERVON SUR VIL (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	21
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	22
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	23
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	24
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	25
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	26
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	28
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	30
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	31
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	32
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	33
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes ou groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET	I
---	----------

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° de)

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		EXPLOITATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	390 780,00	390 780,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
REPORTS	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
-		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		390 780,00	390 780,00

		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	775 068,45	787 466,83
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	194 037,30	15 968,19
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 165 670,73
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		969 105,75	969 105,75

TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	1 359 885,75	1 359 885,75

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après la vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	223 869,50	0,00	256 854,08	0,00	256 854,08
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 000,00	0,00	5 100,00	0,00	5 100,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		228 869,50	0,00	261 954,08	0,00	261 954,08
66	Charges financières	4 318,00	0,00	3 400,00	0,00	3 400,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	500,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		233 687,50	0,00	265 354,08	0,00	265 354,08
023	Virement à la section d'investissement (6)	590 965,85		70 425,92	0,00	70 425,92
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	73 000,00		55 000,00	0,00	55 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		663 965,85		125 425,92	0,00	125 425,92
TOTAL		897 553,35	0,00	390 780,00	0,00	390 780,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

390 780,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	331 000,00	0,00	387 280,00	0,00	387 280,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 501,00	0,00	500,00	0,00	500,00
Total des recettes de gestion des services		332 501,00	0,00	387 780,00	0,00	387 780,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		332 501,00	0,00	387 780,00	0,00	387 780,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	6 000,00		3 000,00	0,00	3 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		6 000,00		3 000,00	0,00	3 000,00
TOTAL		338 501,00	0,00	390 780,00	0,00	390 780,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

390 780,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	122 425,92
---	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la région.

- {1} C.E. Modalités de vote 1.
- {2} Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote au compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- {3} Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- {4} Si la région applique le régime des provisions semi budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- {5} Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- {6} $DE\ 023 = HI\ 021$; $MI\ 040 = HI\ 042$; $RI\ 040 = DC\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- {7} Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- {8} Solde de l'exercice $DI\ 023 + DC\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'exercice $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	I]
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	163 482,23	6 060,00	0,00	0,00	6 060,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	032 663,40	187 977,30	636 068,45	0,00	826 045,75
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	796 145,63	194 037,30	668 068,45	0,00	862 105,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	29 800,00	0,00	24 000,00	0,00	24 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	29 800,00	0,00	24 000,00	0,00	24 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	825 945,63	194 037,30	692 068,45	0,00	886 105,75
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	6 000,00		3 000,00	0,00	3 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	173 500,00		80 000,00	0,00	80 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	179 500,00		83 000,00	0,00	83 000,00
	TOTAL	1 005 445,63	194 037,30	775 068,45	0,00	969 105,75

†

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	969 105,75
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	18 876,09	15 968,10	0,00	0,00	15 968,10
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 105)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	18 876,09	15 968,10	0,00	0,00	15 968,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	582 040,91	0,00	582 040,91
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	582 040,91	0,00	582 040,91
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	18 876,09	15 968,10	582 040,91	0,00	598 009,10
021	Virement de la section d'exploitation (4)	590 965,85		70 425,92	0,00	70 425,92

SERVON SUR VILAINE - ASSAINISSEMENT DE SERVON SUR VIL. - BP (projet de budget) - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	73 000,00		55 000,00	0,00	55 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	173 500,00		80 000,00	0,00	80 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		837 465,85		205 425,92	0,00	205 425,92
TOTAL		856 341,94	15 968,19	787 466,83	0,00	803 435,02

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		165 670,73
--	--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		969 105,75
---	--	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la région.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	122 425,92
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = HT 021 ; JH 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 011 = RI 011 ; DE 010 = RE 010.

(5) A servi uniquement, en dépense, lorsque la régie affectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas en créance mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération JH 023 + JH 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 010 - DI 010.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	81

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	256 854,08		256 854,08
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 100,00		5 100,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	3 400,00	0,00	3 400,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortiss., dépréciat ⁿ , provisions	0,00	55 000,00	55 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		70 425,92	70 425,92
	Dépenses d'exploitation – Total	265 354,08	125 425,92	390 780,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	390 780,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 000,00	3 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	24 000,00	0,00	24 000,00
18	Compte de liaison : affectat ⁿ (BA, régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	6 080,00	0,00	6 080,00
21	Immobilisations corporelles (6)	30 000,00	80 000,00	110 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	826 045,75	0,00	826 045,75
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
30	Dépréciat ⁿ des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	886 105,75	83 000,00	969 105,75

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	969 105,75
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	387 280,00		387 280,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	500,00		500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	387 780,00	3 000,00	390 780,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	390 780,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	15 968,19	0,00	15 968,19
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	80 000,00	80 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		55 000,00	55 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		70 425,92	70 425,92
	Recettes d'investissement – Total	15 968,19	205 425,92	221 394,11

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	165 670,73
--	-------------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	582 040,91
------------------------------------	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	969 105,75
---	-------------------

SERVON SUR VILAINE - ASSAINISSEMENT DE SERVON SUR VIL - BP (projet de budget) - 2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre extra-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (seul stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la région applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	223 869,50	206 954,00	0,00
0001	Fournitures non stockables (eau, énergie)	4 000,00	5 500,00	0,00
01523	Entretien, réparations réseaux	13 800,00	15 000,00	0,00
627	Rémunérations intermédiaires, honoraires	30 420,00	28 000,00	0,00
620	Frais postaux et frais télécommunication*	1 920,00	1 920,00	0,00
6288	Autres	173 729,50	205 444,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 000,00	5 100,00	0,00
0215	Personnel affecté cod. de rattachement	5 000,00	0,00	0,00
0218	Autres personnels extérieurs	0,00	5 100,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		228 869,50	206 954,00	0,00
06	Charges financières (b) (8)	4 310,00	3 400,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 500,00	3 500,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-182,00	-100,00	0,00
07	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
08	Dotations aux provisions et dépréciat* (d) (9)	500,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	500,00	0,00	0,00
09	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		233 687,50	205 354,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	590 965,85	70 425,92	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (11) (12)	73 000,00	55 000,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	73 000,00	55 000,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		663 965,85	125 425,92	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		663 965,85	125 425,92	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		897 653,35	390 780,00	0,00

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	390 780,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	170,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	270,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-100,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de forçage débitera uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est rattaché au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 730 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.
- (8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la région applique le régime des provisions sans-budgétaires, ainsi que pour la réaffectation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux rétrocessions des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 40.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, (OP 042 = RI 040)
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 et la règle applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (f)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	331 000,00	387 280,00	0,00
70611	Intérvenance d'assainissement collectif	301 000,00	370 000,00	0,00
70613	Participations assainissement collectif	30 000,00	17 280,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 101,00	500,00	0,00
7581	FCTVA	1 101,00	500,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		332 101,00	387 780,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Rèprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		332 101,00	387 780,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	6 000,00	3 000,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	6 000,00	3 000,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 000,00	3 000,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		338 101,00	390 780,00	0,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	390 780,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(f) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(2) Cf. modalités de vote I.

(3) Hors roses à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 43 et M. 43.

(7) Si la région applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RC 042 = DI 040, RC 043 = LI: 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la région applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	163 482,23	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	163 482,23	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	30 000,00	0,00
2158	Autres instal. matériel, outil, techniq.	0,00	30 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	632 663,40	638 068,45	0,00
2315	Installat ⁿ , matériel et outillage techni	632 663,40	638 068,45	0,00
Total des dépenses d'équipement		796 145,63	668 068,45	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
18	Emprunts et dettes assimilées	29 800,00	24 000,00	0,00
1841	Emprunts en euros	29 800,00	24 000,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ⁿ (BA,règle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat ⁿ et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
620	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		29 800,00	24 000,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		825 945,63	692 068,45	0,00
040	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (7) (8)	6 000,00	3 000,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	6 000,00	3 000,00	0,00
1091	Subventions d'équipement	6 000,00	3 000,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	173 500,00	80 000,00	0,00
2158	Autres instal. matériel, outil, techniq.	0,00	80 000,00	0,00
2315	Installat ⁿ , matériel et outillage techni	173 500,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		179 500,00	83 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 005 445,63	775 068,45	0,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	194 037,30
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
+	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	969 105,75

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Le compte 16... 2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RJ 041.

(10) Inscrit en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	18 876,09	0,00	0,00
131	Subvention d'équipement	18 876,09	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		18 876,09	0,00	0,00
30	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	582 040,91	0,00
1068	Autres réserves	0,00	582 040,91	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA région)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	582 040,91	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		18 876,09	582 040,91	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	590 965,85	70 425,92	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (8) (7)	73 000,00	55 000,00	0,00
2803	Frais d'études, recherche et dévelop.	5 500,00	500,00	0,00
2813	Constructions	3 100,00	5 000,00	0,00
28158	Autres matériels, outillage technique	64 400,00	49 500,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		661 965,85	125 425,92	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	173 500,00	80 000,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	173 500,00	80 000,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		837 465,85	205 425,92	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		856 341,94	787 466,83	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	15 968,19
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	165 670,73
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	969 105,75

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Si le vote de la région n'adhère pas uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 13 17 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la région applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 041 = RI 043.

(9) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodi- cité des rembour- sements (8)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé D.N.	Caté- gorie d'em- prunt (9)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					496 767,05									
1641 Emprunts en euros (Total)					496 767,05									
D36788297	SA CAISSE DE CREDIT MUTUEL NOYAL SUR VILAINE	28/12/2016		28/02/2017	200 000,00	F			1,750	1,772	V	S		A-1
N°0A.2.7463EJR0223426	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	28/12/2003		31/04/2004	190 000,00	F			3,500	3,600	T	P		A-1
N°70000197985	REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL	17/11/2005		30/02/2006	196 767,05	F			4,500	4,500	T	P		A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00									
1644 Emprunts assortis d'une option en tirage sur ligne de réserve (Total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

IV -- ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A12

A1.2 -- REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt			Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICINE de l'exercice
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital			
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (Total)		0,00		165 103,07					3 468,16	0,00	168,39	
*641 Emprunts en euros (Total)		0,00		165 103,07					3 468,16	0,00	168,39	
D3376397		0,00	A-1	2 933,61	18,20	F	1,772		2 209,89	0,00	7,62	
M02C7483E JR023426		0,00	A-1	2 345,13	0,00	F	3,620		23,71	0,00	0,00	
N7300C187885		0,00	A-1	31 924,33	2,59	F	4,530		1 293,07	0,00	144,76	
*643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts associés d'une action de frage sur ligne de trésorerie (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
*681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
*682 Bons à moyen terme réversibles (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
*687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	

SERVON SUR VILAINE - ASSAINISSEMENT DE SERVON SUR VIL - BP (projet de budget) - 2024

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couvertures éventuelles (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice		
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICME de l'exercice
Total général		0,00		165 103,07					23 507,86	3 486,18	0,00	162,38

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de réserve, il faut faire ressortir le rattachement du capital de la dette et/ou pour réajuster correspondance au véhicule emphytéotique.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter la colonne « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 : « à desser/colien des emprunts soumis à la circulation (CCB-D-5277C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales) ».

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme de la prime additionnelle et du taux usuel de référence et du no Targe exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en 2018 au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et capitalisés à l'article 86111 « Intérêts nés à échéance » (intérêts décaissés) et non des intérêts dus au titre du contrat d'échange éventuel et capitalisés à l'article 363.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement dus au titre du contrat d'échange éventuel et capitalisés au 763.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURE

IV
A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURE (1)

Indice(s) sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart(s) d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart(s) d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structurés contre taux variable ou taux fixe (sans unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor).	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Montant en euros	165 103,07	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	
(F) Autres types de structures	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retracer le stock de dette au 31/12/2024 après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R, 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Autres immobilisations	5	26/11/2014
L	Bassin tampon	30	26/11/2014
L	Canalisations	60	26/11/2014
L	Pompes et équipement électrique du poste de refoulement	15	26/11/2014
L	Poste de refoulement	15	26/11/2014

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS*Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)*

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (P001) montant positif si excédent (R001)	165 670,73	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-178 069,11	-178 069,11
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-12 398,38	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	582 040,91	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-12 398,38	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	569 642,53	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	27 000,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	125 425,92	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	98 425,92	0,00

(1) Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recettes"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		27 000,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		24 000,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	24 000,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		3 000,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	3 000,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		125 425,92	0,00
Ressources propres extérieures de l'exercice (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'exercice (b) (3)		125 425,92	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2803	Frais d'études, recherche et dévelop.	500,00	0,00
2813	Constructions	5 000,00	0,00
28158	Autres matériels, outillage technique	49 500,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	70 425,92	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 28 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Assainissement (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	250 854,08
6268	Autres	205 444,08
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	5 500,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	28 990,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	1 920,00
61523	Entretien et réparations réseaux	15 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 100,00
6213	Autres personnels extérieurs	5 100,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	3 400,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-100,00
66111	Intérêts réglés à échéance	3 500,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
622	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		265 354,08
042	Opérat° ordre transfert entre sections	55 000,00
6811	Dotations aux amortissements immos corporelles et incorporelles	55 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	70 425,92
Total des dépenses d'ordre		125 425,92
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		390 780,00

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	387 280,00
70613	Participations pour assainissement collectif	17 280,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	370 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		387 280,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	3 000,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	3 000,00
843	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		3 000,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		390 280,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget orçane pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget traite respectivement des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR « crédits votés au titre de l'exercice ».

(4) Si la règle appliquée le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Assainissement (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	6 060,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	828 045,75
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	24 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
620	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		856 105,75
040	Opérat° ordre transfert entre sections	3 000,00
041	Opérations patrimoniales	80 000,00
Total des dépenses d'ordre		83 000,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		939 105,75

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	15 980,10
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	582 040,91
18	Compte de liaison : affectat° (BA,règle)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		598 009,10
040	Dépôt* ordre transfert entre sections	55 000,00
041	Opérations patrimoniales	80 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	70 425,92
Total des recettes d'ordre		205 425,92
R 001 (4)		165 670,73
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES		969 105,75

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2221-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et résultats correspond aux MAR + crédits votés en Etre de l'exercice.

(4) Réserve en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	27 400,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C + D	27 400,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	387 780,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	7,07

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES





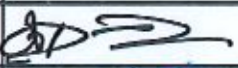
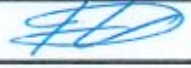


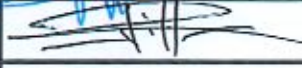




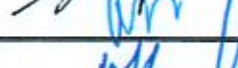



IV
D

Nombre de membres en exercice : 26
 Nombre de membres présents : 23
 Nombre de suffrages exprimés : 26
 VOTES :
 Pour : 26
 Contre : /
 Abstentions : /

Date de convocation : 21/03/2024

Présenté par (1) Le Maire,
 A Servon-sur-Vilaine le 27/03/2024
 (1) Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Servon-sur-Vilaine, le 27/03/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BAKHOS Lara	
BLOUIN Loïc	
CHARBAUX Delphine	
CHARLIER Thierry	
COLLIN Anne-Marie	Pouvoir donné à Sandrine PIROT
DAUMER Alain	
DAUVIER Loïc	
DESILLE Nathalie	Pouvoir donné à Lara BAKHOS
DUFLOS Benoît	B. Duflos
GARDIN Michel	
GEFFRAULT Laurence	
GENTILLEAU Damien	
GILAUX Thierry	
JAMAIN Rozanne	
MARCHAND Dominique	
MIOT Cathy	
MONLIBERT Eric	
MORIN Melaine	
PANAGET Thierry	
PANNETIER Evelyne	Pouvoir donné à Michel GARDIN
PIROT Gabriel	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D

PIROT Sandrine	
RANDUINEAU-PIROT Sophie	
ROULLIT Benjamin	
SEPULCHRE DE CONDE Emilie	
VEILLARD Anthony	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Servon-sur-Vilaine, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.